

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAHOX et de SARTORIUS, maison joignante; et M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Ile, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.  
Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

# Mathie

## GAZETTE DE LIEGE.

### ESPAGNE.

Madrid, le 18 août. — On ne sait encore rien de positif sur les arrestations qui ont eu lieu à Séville. Les libéraux prétendent que la conspiration a été supposée.

Les troupes qui ont marché contre le général Bessières ne sont sorties de cette capitale que ce matin après cinq heures, ainsi il a eu tout le temps de faire ses dispositions et d'arrêter un plan d'attaque ou de défense. On sait qu'il est bien pourvu d'argent. Voici des détails sur la marche de Bessières depuis qu'il a levé l'étendard.

Ce général monta à cheval le 14, et se rendit d'abord à Fuencarral, où il tint une réunion secrète avec d'autres personnes, qui s'y trouvaient; le 15, il se trouvait à Torrejo de Ardos, avec six autres personnes, d'où il partit à la pointe du jour le 16. Ce même jour un des escadrons du régiment de St. Jacques fort de 130 hommes qui était cantonné à Jetafé, quitta ce village avec son commandant et les officiers. Deux autres escadrons du même régiment s'aperçurent aussi qu'il leur manquait un officier et quatorze soldats.

Le ministre de la guerre n'eut connaissance de ce qui se passait que le 16 à onze heures. Il eut sur le champ une longue conférence avec le capitaine-général Caro et le général Espana, commandant de la garde royale. Pendant la nuit du 17 les régimens de milices provinciales et la cavalerie de la garde furent sous les armes. MM. Zambrano et Caro se rendirent aux casernes pour haranguer les troupes. Enfin tous les officiers de l'infanterie couchèrent dans les mêmes salles que les soldats.

La police a reçu des avis que Bessières à la tête des troupes rebelles se dirigeait vers Brihuega, où l'on avait rassemblé des armes et des munitions, et où se trouvait une guerilla considérable commandée par un moine. Le projet des rebelles était s'ils ne pouvaient se maintenir à Brihuega ou à Cuença de passer dans l'Aragon, où ils trouveraient de nombreux partisans.

Depuis ces événemens, un grand nombre de soldats de la garde royale ont déserté. On dit qu'il en est de même pour la cavalerie cantonnée à Ocana, Vilearvaro et Alcala.

Le général Sexti est parti aujourd'hui pour cette dernière ville. On a de fortes craintes que la province de Cuença ne soit déjà soulevée. Partout où Bessières a passé, il a répandu des proclamations où il parle de son dévouement au roi Ferdinand.

Un courrier, qui vient d'arriver de la Galice, apporte, dit-on, la nouvelle d'une insurrection qui aurait éclaté parmi les troupes destinées à l'expédition de la Havane.

(Extrait de la correspondance de la Quotidienne.)

La correspondance du Journal des Débats, après avoir reproduit un article de la Gazette de Madrid relative à l'arrivée à Torrejon d'un lieutenant et de deux soldats qui demandaient des vivres pour trois compagnies qui avaient abandonné Bessières, ajoute :

« Si ce rapport était juste, les trois compagnies seraient rentrées aujourd'hui 18 à Madrid; d'abord, parce qu'elles auraient couché hier à trois lieues seulement de distance de cette capitale, et ensuite parce qu'il n'est guère possible que le gouvernement eût manqué d'instruire les habitans de Madrid de la fin du soulèvement, en lui présentant soumis les hommes qui s'étaient révoltés; mais loin de voir arriver les trois compagnies, nous voyons sortir dans ce même moment une nouvelle colonne de 1,000 hommes et 2 pièces d'artillerie, qui, jointe à la première et à 500 hommes dont celle-ci devait être augmentée à son passage à Alcala, forme déjà un total de 4000 hommes et 6 pièces de canon, force énorme pour contenir une émeute que le journal espagnol suppose déjà apaisée.

Le fait est que les trois compagnies du régiment de cavalerie de St. Jacques, formant le noyau d'une centaine d'hommes qui, même selon les rapports arrivés au gouvernement, doit s'être considérablement accru, se sont dirigés sur Brihuega, et qu'elles se sont arrêtées à Torija, dans les environs de Guadalaxara; que là, renforcées non-seulement par les volontaires royalistes de tout le pays, qui s'y rendent en foule, mais encore par quelques troupes de ligne, elles font bonne contenance, et paraissent disposées à repousser la force par la force.

Le général Bessières, qui s'est déclaré commandant en chef de l'armée révoltée, laquelle a pris le titre d'armée libératrice du roi, est parti d'ici dans la nuit du 15 au 16, et ce même jour, au matin, il reçut à Torrejon, de l'alcade, des instructions ainsi qu'une forte somme d'argent. Cet alcade qui tenait prêt le tout pour le remettre à Bessières sur son passage, a encore ajouté de ses propres fonds, et de ceux de la commune une certaine somme,

en lui disant : *Je vous donne cela, parce que je sais ce que vous allez faire.* Ce fait que je tiens d'un témoin auriculaire, indique suffisamment le puissant appui que trouvera dans les campagnes le parti des révoltés.

— Déjà le 14 la police était instruite que plus 200,000 réaux avaient été employés à corrompre différens corps de la garde, et qu'on avait fait circuler une proclamation en faveur *del hombre de la plazuela*; c'est ainsi que les exaltés désignent l'infant don Carlos, parce que, sur la petite place de Sainte-Anne, il y a une statue de bronze de Charles-Quint, et *el hombre de la plazuela* veut dire *l'homme qui est sur la place*.

Des renseignemens qui nous parviennent de Cuença nous annoncent que les volontaires royalistes de cette ville parlaient de se mettre en route vers Madrid.

En combinant ces renseignemens avec le départ précipité de Madrid de M. Hualde, chanoine de Cuença, conseiller-d'état, et de M. Justo-Pastor Perez, ex-intendant-général de Valladolid, tous hommes très-exaltés et très-influens, et qui tous les deux se sont dirigés sur Cuença, on en peut conclure, sans témérité, que tout est disposé pour que Bessières reçoive de ce côté des forces considérables.

Le gouvernement, en transmettant à la junta de sûreté publique tous les renseignemens et toutes les pièces qu'il a recueillis sur cette affaire, y a joint le placard suivant qu'on a affiché à la porte des ministres dans la nuit du 16 au 17 :

*Fernando nos trajo Napoleon,  
Napoleon nos trajo la constitucion,  
Cruz y Bermudez Zea  
Lo que colea.*

Ce qui veut dire : « Ferdinand nous amena Napoléon; celui-ci la constitution, et l'ex-ministre Cruz et M. Zea nous ont amené ce qui arrive aujourd'hui.

En même tems que tout se préparait à Madrid pour l'insurrection qui vient de se manifester, on faisait aussi des préparatifs dans les provinces, mais on avait choisi de préférence celles qui avoisinent Gibraltar, parce que, en supposant l'existence de quelques complots attribués aux libéraux, on aurait la facilité de cacher le complot véritable des Carlistes.

— Le roi Ferdinand a écrit à celui de France en lui faisant part qu'il n'était plus en sûreté dans son royaume; il prie Charles X de lui envoyer quelques troupes françaises pour le soutenir sur son trône, et désarmer s'il est possible la plus grande partie des volontaires royalistes.

— On lit ce qui suit dans *l'Etoile* :

An nombre des nouvelles absurdes répandues sur l'Espagne, et qui sont complètement dénuées de fondement, il faut placer celle-ci :

« L'infant don Carlos a été mis aux arrêts,

« Les troupes qui ont été envoyées contre celles de Bessières se sont déclarées pour lui. »

Toutes ces nouvelles sont données sous la date du 18, et nous en avons eu du 22 de Madrid par le télégraphe et par le courrier du 20. Nous pouvons affirmer à nos lecteurs que nous avons publié toutes les nouvelles connues à cette date, et nous pouvons comme à l'ordinaire assigner à quelques jours les gazettes qui publient des faits contraires à ceux que nous avons imprimés, pour voir se démentir toutes leurs assertions.

Le *Courrier français*, d'après le *Journal du commerce*, s'étonne de la célérité de nos nouvelles d'Espagne. Nous lui dirons que ces nouvelles ont été annoncées par le télégraphe.

### FRANCE.

Paris, le 29 août. — Les courses aux chevaux pour les 3 prix d'arrondissement (1200 f.) ont eu lieu hier à midi au Champ-de-Mars. La conférence intérieure du Champ-de-Mars est de 2 kilomètres ou 1026 toises; les chevaux de quatre ans et au-dessus ont parcouru deux fois cette circonférence, ce qui fait 4 kilomètres ou 2052 toises; ceux d'un âge inférieur n'ont fait qu'un seul tour.

Le prix de la première a été remporté par la *Juliette*, jument de 3 ans et demie, appartenant à M. Perrier. Elle a parcouru une fois la circonférence du Champ-de-Mars en 2 minutes 30 secondes.

Le deuxième prix a été adjugé à l'*Olga*, cheval de 4 ans, appartenant à M. Greenwood. Il a parcouru deux fois la même circonférence en 5 minutes 32 secondes 2 cinquièmes.

Il a été adjugé un prix au *Macaroni*, cheval de 3 ans, qui a couru seul, mais qui a rempli les conditions du programme, qui étaient de parcourir 250 mètres par minute. Cette jument a parcouru deux fois la circonférence en 5 minutes 20 secondes 2 cinquièmes.

Entre les courses, il y en a eu une de chevaux de la taille de quatre pieds et au-dessous, montés par des enfans de douze à quinze ans. La *Pomponette*, appartenant à M. Grenieux, a fourni l'espace en 2 minutes 46 secondes, et a remporté le prix qui était une tasse d'argent donnée par les amateurs.

— On a fait une remarque dont on a été généralement frappé; c'est qu'aucun journal ministériel n'a rendu compte du jugement prononcé par la cour de cassation relativement au pourvoi du curé de Saint-Jean-d'Angely qui a refusé d'enterrer un président de la cour royale de Poitiers. Ce silence unanime est trop extraordinaire pour qu'il ne semble pas avoir été ordonné.

— Un gendarme a été détaché avant-hier à Feydeau pour réclamer l'exemplaire des *Deux Journées* qui sert au souffleur de ce théâtre, et la pièce a



disparu de l'affiche. Nous voilà donc privés jusqu'à nouvel ordre d'un chef-d'œuvre lyrique de Chérubini ?

On sait qu'à la représentation donnée au bénéfice des incendiés de Salins, les factieux charitables qui y étaient accourus, se sont permis d'applaudir assez vivement ce passage appliqué à Mazarin : *Quand cessera-t-il de faire le malheur de la France !*

Nous ne savons qui a pu prendre pour lui cette application. Ce ne peut pas être le ministre qui proscribit un opéra ; car c'est Mazarin qui a introduit l'opéra en France. L'homme d'état qui défend les *Deux Journées* a peut-être voulu prouver qu'il n'y avait rien de commun entre le cardinal et lui, le premier disait : « Laissez-les chanter, ils paieront ; » et l'autre prend pour devise : « Qu'ils paient, et qu'ils ne chantent pas. »

La pièce sera probablement réduite ; il appartient essentiellement au ministère actuel de réduire nos libertés, nos rentes et nos plaisirs.

La session de la cour d'assises de Tours s'ouvrira le 29 de ce mois. Parmi les affaires qui seront jugées dans cette session, on remarque celle du meurtre de M. Courrier, à Véretz.

*Cours de la bourse du 29 août.* Rentes, 5 p. 070, jouissance, du 22 mars 1825, 102 fr. 30 c. — 4 1/2 p. 070, jouiss. — 3 p. 070 : jouiss. du 22 juin, 72 fr. 10. — Act. de la banque, 2180 00. — Emprunt royal d'Espagne, 1823, 47. — La fin du mois. *Cinq pour cent.* A 2 heures 102 fr. 25 c. ; à 3 heures 102 fr. 30 c. *Trois pour cent.* A 2 heures 71 fr. 60 c. ; à 3 heures, 72 10.

#### PAYS-BAS.

*Bruxelles, le 30 août.* — Le roi de Prusse arrivera le 15 septembre à Bruxelles.

— La princesse d'Orange est attendue ici dimanche ou lundi.

— Le duc de San Fernando, ex-ministre d'Espagne, arrivé depuis peu en cette ville, est parti hier matin pour la Hollande.

— Hier un affreux duel a eu lieu hors la porte du rivage, derrière la guinguette dite la *Cour impériale*, entre deux soldats d'infanterie, dont l'un a été tué. Il avait, dit-on, reçu deux blessures au bras et une sur la tête, lorsqu'un dernier coup dans la poitrine l'a étendu mort sur la place. On varie sur les circonstances de cette malheureuse affaire ; ce qu'on assure, c'est que celui qui a succombé était père de famille, et l'un des plus beaux hommes de l'armée, âgé de 25 à 30 ans, et ayant déjà 12 années de service.

Nous apprenons que la cour supérieure de justice, chambre des mises en accusation, a déclaré, par son arrêt en date d'hier, qu'il n'y avait pas de délit ni conséquemment lieu à poursuivre à charge de la dame Vanderhaegen, femme du concierge du ministère de la justice, inculpée du chef de prétendue escroquerie. On assure que c'est le troisième arrêt que la cour a porté dans cette affaire contre les réquisitoires du ministère public.

Aujourd'hui à midi le nommé Jean-Baptiste-Michel a subi sur la Grand-Place de cette ville, la peine capitale à laquelle il avait été condamné le 5 avril dernier pour vol et tentative d'assassinat de complicité avec Marie-Anne Debeyst. La peine de cette dernière a été commuée en celle de travaux forcés à perpétuité. (V. n° d'hier.)

#### LIÈGE, LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE

Un arrêté royal, en date du 24 juillet dernier, contient ce qui suit :

Nous GUILLAUME, etc., etc.  
Vu les requêtes du prince archevêque de Malines et des vicaires-généraux des évêchés de Liège et Tournay, tendant à ce qu'il soit statué favorablement par nous sur les demandes qu'ils ont adressées, l'année dernière ; avons arrêté :

1<sup>o</sup> Que les jeunes gens de l'archevêché de Malines et des évêchés de Liège et Tournay qui, quoique se destinant à l'état ecclésiastique, n'étudient cependant pas encore en théologie, et qui, lors des levées de la milice nationale de 1824 et 1825, ont amené des numéros passibles du service, seront incorporés, mais portés comme détachés sur les matricules des corps ;

2<sup>o</sup> Que les jeunes gens à qui cette faveur a été accordée par notre arrêté du 11 août 1824, n° 88, continueront à en jouir ;

3<sup>o</sup> Que, dès que le collège philosophique mentionné dans notre dit arrêté du 14 juin dernier, sera organisé, les jeunes gens qui n'auront pas été reçus dans cet établissement et qui ne reçoivent pas l'instruction théologique dans les séminaires épiscopaux, au lieu d'être portés comme détachés, seront immédiatement incorporés en personne.

— Un enfant est tombé hier, vers sept heures du soir, du pont d'Amerœur dans la rivière. M. François Topet, tonnelier, se précipita dans l'eau habillé et eut le bonheur de sauver l'enfant qui avait déjà disparu plusieurs fois.

— M. Walter vient de commencer l'exercice de ses fonctions d'inspecteur-général par l'exploration de l'université de Louvain qu'il a visitée dans tous ses détails.

Le roi, dit le *Belge*, ne pouvait choisir pour seconder ses intentions un homme plus instruit, plus versé dans la science de l'administration, et en même temps plus libéral, plus doux et plus conciliant que celui qu'il vient de placer à la tête de l'instruction publique.

— Un journal anglais, le *Times*, dit qu'il n'est point vrai que le gouvernement de la Grande-Bretagne ait l'intention d'empêcher lord Cochrane d'aller aux secours des Grecs.

Il se passe aujourd'hui quelque chose de curieux en Europe, c'est que pendant les gouvernements anciens se plaignent d'être forcés de reconnaître des gouvernements nouveaux, des particuliers obtiennent cependant de certains cabinets l'autorisation de commencer, pour ainsi dire, l'existence de quelques états qu'il faudra sans doute encore reconnaître plus tard. L'expédition de lord Cochrane est sous ce rapport une des choses les plus étranges de l'époque ; d'une part la politique de l'Europe, qui ne prend aucun parti pour la Grèce ; de l'autre, l'esprit spéculateur d'un particulier qui se charge des destinées d'un peuple par souscription et par entreprise. Jusqu'ici l'industrie ne s'était exercée que sur des marchandises ; nous la voyons aujourd'hui tenter l'exploitation d'un peuple et d'une révolution : ce sera au moins un évène-

ment bien bizarre que la renaissance de Sparte et d'Athènes, soumissionnée comme une fourniture, et la bourse seule relevant les débris du Parthénon. (Quotidienne.)

Nous voici au mois d'août 1825, disait hier la *Quotidienne*, pas tout à fait deux ans après que les portes de Calix furent ouvertes et Ferdinand en liberté.

Voyons, ajoute cette feuille, dans quel état nous retrouvons l'Espagne.

Deux camps se sont formés au pied des Pyrénées et ne peuvent avoir pour objet que la surveillance de l'Espagne, ou la rentrée de nos troupes dans ce royaume. Deux camps nous présentent donc en 1825 le même spectacle et la même pensée que le cordon sanitaire en 1823.

Jusqu'ici le tableau est vrai. La *Quotidienne* aurait pu ajouter que les troupes destinées à l'expédition de la Havane se multiplient aujourd'hui comme le firent en 1820, celles qui devaient agir contre la Colombie et le Mexique.

Le journal français se demande ensuite quelles sont les causes, qui, après tant de sacrifices d'or et de sang, ont ramené l'Espagne à l'état révolutionnaire qu'on voulait détruire ; il les trouve dans la persécution dont les véritables royalistes sont devenus l'objet, sous le ministère de M. Zéa.

C'est le ministre, protégé par ceux qui ont imposé à la France une indemnité d'un milliard au bénéfice des émigrés, c'est le ministre soutenu, au dire même de la *Quotidienne*, par M. d'Orbril, ambassadeur de la Russie, qu'on ose accuser de persécution envers les royalistes ! Non, les Bessières, les Mérino, les Santos-Landron ne sont point persécutés. Mais on a voulu mettre fin à leur règne, qui pendant près de deux ans a désolé l'Espagne par des proscriptions, des exécutions, des massacres. La faction, dont Bessières est aujourd'hui l'agent, avait pu jusqu'à ce jour tout ce qu'elle avait voulu. C'est au moment où l'on essaye, trop tard à la vérité, de mettre un frein à ses fureurs, à sa cupidité, que les hommes de la foi prennent les armes et prétendent à force ouverte résister à la volonté de leur roi.

Il faut entendre de quel ton la *Quotidienne* parle du général Bessières ; elle dirait volontiers l'honorable général ; les rebelles, à l'en croire, sont les meilleurs amis du roi Ferdinand, qu'on a poussés au désespoir, et du désespoir à la révolte.

Tandis que les hommes dont les vengeances ont ensanglanté l'Espagne sont plaints ou préconisés par la *Quotidienne*, les ministres Cruz et Zéa, les seuls qui aient osé, depuis M. O'Fallon, parler de modération et d'humanité, sont taxés pour elle d'ignorance ou de perfidie.

#### NOTICE SUR BESSIÈRES.

Bessières (Georges), naquit dans les environs de Montpellier d'une famille obscure. Ayant quitté la France au moment où la conscription l'appelait sous les drapeaux, il passa en Espagne, et il se trouvait à Barcelone lorsque le brave et malheureux général Duchesme le prit pour domestique. Reçu ensuite à l'armée française comme soldat, il déserta à l'ennemi pour se soustraire à une punition de discipline, et s'enrôla dans la légion espagnole de Bourbon, où il parvint au grade de capitaine avec le rang de lieutenant-colonel.

A la paix, ayant quitté le service, il revint à Barcelone et retomba dans la détresse. Ne sachant encore une fois que devenir, il suivit à Puxcerda un français nommé Bonarie, qui avait l'intention d'y établir une fabrique et de l'employer comme teinturier. Ce projet fut traversé ; l'élève fabricant, éloigné par les autorités locales sans qu'on ait su pour quel motif, se rendit à Ripoll, y travailla pendant quelque temps à la filature de coton de M. Barrère, fut renvoyé également, et prit le chemin de Barcelone.

Au rétablissement du régime constitutionnel, il n'était point sorti de la gêne, et n'obtint pas d'emploi. Il ne lui restait plus qu'à essayer d'exploiter la révolution, et à vivre des événements. Croquant sans doute que, dans le premier essor de la liberté, des principes démocratiques auraient cours, il en afficha de dangereux, déborda la ligne des exaltados, et se rendit suspect aux plus ardents libéraux par les doctrines les plus séditieuses. Il médita une conspiration dans laquelle il entraîna un moine et un adjudant. Accusés tous les trois d'avoir voulu renverser la monarchie pour lui substituer une république, et traduits devant une commission spéciale, Bessières fut condamné à mort ; les victimes de ses séductions furent acquittées.

Dès s'étaient écoulées pour lui les vingt-quatre heures que, suivant l'usage du pays, les condamnés doivent passer dans la chapelle pour s'y préparer à la mort, et on le menait à l'échafaud, lorsque la foule rassemblée sur son passage, et excitée par les agens secrets du coupable, ou par de simples motifs d'humanité, s'écria : Grâce ! et invoqua l'amnistie. Il fut sursis à l'exécution. On en référa au gouvernement, qui commua sa peine en un bannissement. Bessières, conduit en 1822 à la frontière, se rendit à Perpignan.

Peu de temps après, la régence d'Urgel admit ce démagogue au nombre de ses défenseurs, et lui donna le brevet de colonel. Les intelligences qu'il s'était ménagées dans Méquinenza lui en ouvrirent les portes ; il en prit possession, s'en proclama commandant, et en sortit pour faire sur Saragosse, puis sur Madrid, des tentatives dans lesquelles il fut repoussé et défait. Il parcourut ensuite avec le suisse Ulmann les campagnes des Deux-Castilles et de l'Aragon.

En 1822, une capitulation avait été conclue entre S. A. R. le duc d'Angoulême et le général comte de l'Abisbal, et il avait été convenu que le général espagnol Jh. Zayas, demeurerait à Ma-

(\*) Un journal annonce qu'une tentative d'assassinat a eu lieu sur la personne de M. Zéa.



drid jusqu'au 24 mai, jour où les troupes françaises devaient occuper cette place. Mais contre les espérances de tous les hommes sensés, une colonne de plus de mille hommes d'infanterie et de cavalerie, commandée par Bessières, se présente à la porte d'Acala. Ce chef détache une reconnaissance de dix lanciers qui arrivèrent jusqu'à l'hôtel de la donane avec quelques habitants qui proféraient des cris alarmans. Cet événement imprévu obligea le brave général Zayas à faire armer une compagnie, qui ayant tiré sur les agresseurs les força de se retirer précipitamment. Bessières vint aussitôt parler au général Zayas, lequel fit observer qu'il devait se retirer et ne pouvait garder la position où il se trouvait sans violer un des articles de la capitulation conclue avec le généralissime de l'armée française. « C'est à ce prince seul, » ajouta le général Zayas, que la place doit être remise. »

Bessières répondit qu'étant accoutumé à vaincre il était résolu d'entrer à Madrid, quand bien même il serait obligé de s'en emparer de vive force. Le général Zayas fit aussitôt ses dispositions; la garnison constitutionnelle de Madrid fit reculer la troupe ennemie et la mit en désordre. Bessières eut dans cette affaire 80 hommes tués, une grande quantité de blessés et 700 prisonniers. Les Français entrèrent à Madrid le 24 mai, et les mesures les plus sages avaient été prises par le général Zayas pour que la tranquillité publique ne fût pas troublée avant leur arrivée. Bessières est d'une taille moyenne, à un air lourd et insignifiant; sa vie a été celle d'un aventurier sans prévoyance et sans jugement; il a de l'audace et même quelque intelligence, mais il n'a point les qualités d'un chef et parle aussi mal le français que l'espagnol. Ferdinand venait de le combler d'honneurs et de l'élever au premier commandement militaire de son royaume quand il est devenu rebelle. (V. pour autres détails le n° 207.)

### DE QUELQUES IDÉES NOUVELLES EN POLITIQUE ET DE L'INDUSTRIE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. (DEUXIÈME ARTICLE.)

L'inertie inaccoutumée qui depuis quelques années s'est manifestée en France, provient surtout, avons-nous dit, de ce que, par les progrès de l'industrie, l'existence individuelle s'est créée une foule de rapports nouveaux et a acquis ainsi une importance et une consistance plus grande. Nous avons signalé comme remèdes au mal, la liberté de la presse, le progrès naturel des lumières et la maturité d'une génération nouvelle qui s'est formée depuis l'empire. Il en est un autre, qu'on vient seulement d'entrevoir et qui n'est peut-être pas encore compris d'une manière bien nette, c'est l'industrie elle-même.

L'industrie au dix-neuvième siècle n'est plus seulement un moyen de richesses, mais encore un moyen de liberté. La nécessité des garanties qu'on a proclamée depuis 1815 ne cesse pas d'être réelle. Mais jusqu'ici on avait cru qu'une nation devait en premier lieu demander des garanties; et que, cela obtenu, son but alors serait le développement des richesses nationales. L'expérience et les obstacles qu'on a rencontrés font voir que la marche contraire est la plus courte; les richesses sont aujourd'hui la route la plus certaine pour arriver aux garanties. En d'autres termes l'influence et les besoins de l'industrie croissante engendreront avec les lumières une liberté de fait, dont naîtra la liberté de droit, la liberté garantie.

Si l'on admet ce que nous disions, dans un premier article, de la nouvelle importance que l'industrie s'est faite; il est d'abord une chose certaine: les révolutions sont devenues impossibles dans tous les pays qui en sont à ce degré de civilisation, et les guerres au moins très-difficiles et manifestement contraires aux intérêts nationaux, comme les réclamations universelles du commerce l'ont prouvé lors de la guerre d'Espagne. Donc l'activité dont les nations sont douées devra bien s'employer à autre chose qu'aux guerres civiles ou extérieures, donc progrès toujours croissans de l'industrie et des lumières. Dès qu'une fois il est reconnu que le temps des troubles de toute espèce est passé, les adversaires de la liberté perdent la dernière arme par où il avaient pris sur les esprits, la crainte des révolutions. Déjà même dans beaucoup de pays, le mot de révolution, quand ils le prononcent, n'excite plus que le sourire. C'était jusqu'ici le prétexte des gouvernemens pour se refuser à ce qu'on demandait au nom de la liberté; aujourd'hui c'est au nom de l'industrie qu'on réclamera, et lequel d'entre eux osera se constituer ouvertement en état d'hostilité contre elle? Ils ne le peuvent; voyez comme le gouvernement français est à la gêne quand l'industrie lui demande la reconnaissance des nouveaux états de l'Amérique. Il est évident qu'il ne pourra résister long-temps et la reconnaissance récente de St. Domingue prouve qu'il l'a senti lui-même, l'industrie est si bien aujourd'hui la grande affaire des peuples et des gouvernemens, que tous les gouvernemens sont ou deviennent essentiellement financiers. Sans cela M. de Villèle serait-il encore au ministère? N'est-ce pas par sa seule réputation de financier qu'il a résisté à toutes les attaques? Il n'est pas jusqu'aux gouvernemens italiens, jusqu'à celui d'Espagne qui ne sentent la nécessité de l'influence industrielle et qui ne fassent des efforts, chacun à leur manière, pour la ramener. (Voir pour l'Italie plusieurs mesures récentes prises sur les ports de mer et concernant le sel; voir aussi les ordonnances du roi d'Espagne sur les manufactures de Guadalaxara.) Les ennemis de la liberté s'en sont aperçus; déjà quelques-uns de leurs journaux ont lancé des diatribes contre l'industrie; mais un gouvernement quelconque, quand il le voudrait, pourrait-il adopter leurs maximes? Tous ne sont-ils pas dans la dépendance et, pour ainsi dire, à la discrétion des banquiers, qui sont les chefs des industriels et leurs représentans, comme la valeur de l'argent représente celle des autres denrées.

La position des gouvernemens tout aussi bien que celle des peuples se trouve donc entièrement changée. C'est l'industrie qui

réclame les progrès et la diffusion des lumières, c'est elle maintenant qui va demander que la classe ouvrière soit instruite. (V. le cours de M. Dupin, de M. Blanqui à Paris, celui de M. Denzelin dans notre université); c'en est donc fait de toutes les déclamations contre l'enseignement mutuel. Aussi le succès des jésuites, quel qu'il soit, ne peut-il plus être regardé que comme un mal momentané. Et sous ce rapport sans doute on a raison de le combattre; mais que peuvent les jésuites, si la liberté de la presse subsiste, et, comme nous l'avons dit, il est probable qu'elle subsistera, puisque tous les partis en ont reconnu le besoin. Le triomphe d'ailleurs, s'ils l'obtenaient, serait d'un jour. Qui peut résister à une impulsion venant de l'industrie de tout un peuple? Ce sont là des forces qu'on ne peut plus abattre; elles ont leurs racines dans l'intérêt personnel de chaque individu, c'est-à-dire, dans le plus actif et le plus indestructible de tous les sentimens de l'homme.

C'est encore l'industrie qui demande des communications plus faciles et des améliorations de tant d'espèces (canaux, routes, ports de mer, entrepôts, etc.) dont partout les gouvernemens sont forcés de s'occuper. Que devient la maxime *diviser pour régner*, quand partout les individus et les peuples voient naître entre eux cette foule de rapports qui se croisent et les enlacent dans tous les sens? L'esprit d'association qui a fait de très-grands progrès en France et en fera partout, parce que c'est un des moyens les plus puissans de l'industrie, ne doit-il pas renouveler l'aspect de la société? Autant d'associations, autant de petites nations constituées dans la nation, qui se gouvernent et se tiennent par l'indissoluble lien de l'intérêt. Tout cela étant, et l'esprit d'industrie ayant pénétré partout et s'étant éclairé de toutes les lumières, qu'alors la nécessité des garanties se fasse un instant sentir, qu'une seule voix les réclame, qui osera refuser à toutes ces voix qui viendront s'y réunir, qui sont habituées à s'entendre et parlent au nom des richesses et de toutes les forces réelles du pays? Qu'alléguerait-on pour refuser? La science des gouvernemens sera à la portée de tous les esprits. Les gouvernemens ne seront plus que les directeurs de l'association nationale; et les plus prudens seront ceux qui dirigeront à meilleur marché. Les révolutions, les guerres; on n'y croira plus; déjà la crédulité sur ce point a beaucoup diminué. Chacun d'ailleurs saura comme vont les associations. Une compagnie de marchands anglais n'a-t-elle pas appris à gouverner 40 millions d'hommes aux Indes, n'a-t-elle pas eu une armée régulière de 160,000 hommes et une marine semblable à celle de l'état le plus florissant? Et tout cela alors, on en conviendra, sera devenu beaucoup plus facile et moins important, car remarquons ceci: depuis la naissance des sociétés le pouvoir a eu sans cesse besoin d'une action puissante pour lutter contre deux forces hostiles qui sont aujourd'hui sur le point de s'anéantir, ce sont les guerres extérieures et cet élément interne qui tendait constamment à la dissolution de la société, parce qu'il n'avait rien à gagner à son maintien; ainsi la tâche sera bien simplifiée, et la liberté du commerce qui doit suivre les progrès de l'industrie ne contribuera pas peu à la diminuer encore.

L'industrie est donc, de toute manière, une carrière nouvelle ouverte aux peuples. Sans contredit, ce n'est pas à dire qu'il faille négliger de demander des garanties; mais que si on les refuse, on se désolera à tort, puisque nécessairement on finira par les obtenir. Il faut s'efforcer de guérir un mal passager, mais se dire cependant qu'il n'est point durable. Et en effet le changement ne peut plus être ni violent ni brusque, mais ne croyez pas qu'il soit bien reculé dans l'avenir. Si ce que nous venons de dire de l'état actuel de la société est vrai, et s'il est vrai, comme l'économie politique le prouve, que les progrès naissent des progrès, mais dans une proportion singulièrement croissante, le terme alors ne se rapproche-t-il pas chaque jour avec une vitesse plus grande? Et avons-nous beaucoup à vivre pour y atteindre?

Nous croyons que de cette nouvelle position sociale naîtra un nouvel ordre d'idées politiques. Les idées de la première époque, celles qui concernent les garanties, ont été développées depuis deux ans à la tribune, dans les journaux et principalement dans les excellens ouvrages de MM. Darnaud, Benjamin-Constant, Lanjuinais, etc. Ces livres restent vrais dans leurs belles énonciations. Mais dans l'état actuel des choses, elles ont besoin d'idées complémentaires. On en trouve le germe déjà dans le discours de M. Benjamin-Constant sur la liberté des anciens comparée à celle des peuples modernes, mais surtout dans les ouvrages plus récents de MM. de Laborde, Saint-Simon et dans plusieurs livres d'économie politique. Les leçons de M. Desnoyers, dont la revue encyclopédique a donné un résumé, renferment aussi des vues très originales qui touchent à ces idées. Quelques-uns de ces ouvrages sont trop exclusifs, notamment ceux de M. de Saint-Simon et de l'école qu'il a formée; ils pèchent surtout par les moyens d'exécution que l'auteur propose et en ce qu'il n'a pas toujours assez apprécié l'influence de la presse et de l'opinion publique; mais cet écrivain émet souvent les pensées les plus utiles et les plus neuves.

En terminant ici cet aperçu des modifications que les idées ont subies en France depuis quelques années et qui commencent déjà à s'étendre au reste du continent, nous pensons que plus d'une fois le cours des événemens nous y ramènera, et nous en fera reconnaître l'influence et les divers résultats.

**LOGOGRIPPE.**  
Sur mes six pieds avec audace  
Je parcours la terre, les mers;  
Je pénètre dans les enfers,  
Et des cieux je franchis l'espace.  
Lecteur, je renferme, en deux mots,  
Un homme du plus beau génie,  
Et l'arme que le vrai héros  
Ne consacre qu'à sa patrie.

Le mot du dernier logogrippe est *mulet*, ou *lion* trouvé par *...*



NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

On voit à Bruxelles une caricature assez plaisante représentant une *saisie de jésuites* à la frontière : les bons pères cachés dans des malles, ou enfermés dans des sacs sont découverts par les douaniers, gens peu scrupuleux, qui sans pitié font main basse sur cette importation française sévèrement prohibée.

Le *Courrier Français*, au mépris du réquisitoire de M. Bellart, examine aujourd'hui, avec une hardiesse plus irrévérencieuse que jamais, les *crimes de la presse, brochure jésuitique*, dont nous avons donné une analyse succincte dans le n° du 26 août.

« Une pensée domine dans ce *factum*, et de cette pensée mère procèdent toutes les autres : c'est que la société doit être organisée au profit des prêtres et spécialement des jésuites ; qu'elle ne peut ni agir, ni parler, ni penser sans leur permission ; que leur autorité, qui dérive du pape, est la plus légitime des autorités, et qu'ils sont institués, de droit divin, les juges et les régulateurs de la raison humaine. »

Bien que ces principes soient parfaitement à l'unisson avec ceux de M. Bellart, il y a cependant une différence notable entre les deux réquisitoires : l'homme du palais raisonne, faux quelquefois, mais enfin il raisonne ; l'homme de Montrouge dédaigne de raisonner, et il invoque à tout moment l'*ultima ratio* des jésuites, le *glaiive*. On remarque chez le grave magistrat une légèreté poussée quelquefois jusqu'à l'étourderie ; mais, habitué aux subterfuges de l'éloquence du barreau, il tente du moins de donner quelque vraisemblance à ses accusations ; et on reconnaît dans l'autre le fanatisme aveugle et l'entêtement d'un écolier encore tout barbouillé de la poussière des séminaires, et qui croit naïvement être devenu infailible sur les bancs de la faculté de théologie. L'ouvrage de l'homme du roi est écrit avec une recherche prétentieuse, et parsemé de fleurs évidemment cueillies dans la grand'salle ; celui de l'homme des jésuites est d'une grossièreté rebutante, il décèle à chaque page la plus profonde ignorance de l'art d'écrire, et la barbarie du style n'est égalée que par la brutalité des sentiments.

« Si l'on en croit M. Bellart, ajoute le *Courrier*, les libéraux sont religieux jusqu'à l'affectation ; écoutez le jésuite : « Les libéraux louent le roi, » ils le louent à son avènement, ils le louent chaque jour, on pourrait même dire avec violence. » Ainsi, voilà qu'on nous met en jugement devant la cour royale et devant la Sainte-Alliance, comme véhémentement suspects d'être trop religieux et trop royalistes ; il faut espérer qu'on ne nous enverra pas aux carrières. M. Bellart avoue qu'il n'y a rien à dire sur les doctrines politiques des libéraux, et il dit que nous respectons le gouvernement, mais que nous nous moquons des capucins et des résurrections de mauriettes ; le jésuite, au contraire, affirme que « les libéraux » n'en veulent dans le fond qu'à l'autorité politique *toute seule*, parce que, toute seule, elle est leur frein, étant toute seule armée. » Il est clair que sur ce point l'un de nos deux accusateurs pourrait nous servir d'avocat contre l'autre. Enfin M. Bellart veut bien ne nous incriminer que pour *tendance* ; mais avec le jésuite, nous n'en sommes pas quittes à si bon marché ; « car les crimes de la presse ne furent jamais ni plus graves, ni plus nombreux qu'ils ne le sont devenus aujourd'hui. Tous les livres, « tous les journaux ont bien plus qu'une *tendance*, ils ont une marche « rapide à la révolution. »

ERRATUM. Dans le n° d'hier 5<sup>e</sup> colonne, dernière ligne : au lieu de ; ce fait nous semble très important à observer, et les résultats d'autant plus incalculables que, distinction faite de quelques nuances locales, ils sont destinés à s'étendre *comme le fait lui-même un continent entier*. Lisez : ils sont destinés à s'étendre, *comme le fait lui-même, au continent entier*.

COMMERCE.

BOURSE D'ANVERS, du 31 août.

EFFETS PUBLICS. — Ils sont par continuation en baisse ; les certificats de Naples de 83 1/8 à 82 1/2 ; les métalliques à 96 1/8 ; l'emprunt Guebhard à 48 1/2 et les Siciliens à 82 7/8.

CHANGES. — L'Amsterdam court a été offert à 178 p. 0/10 de perte ; le Londres n'a pas éprouvé de demande ; le Paris n'a pas subi de variations ; le Francfort court s'est traité à 36 9/16, le papier à terme est resté sans affaires.

MARCHANDISES. — Il s'est vendu 100 balles café Brésil, haut goût, à 40 40/100 cents, et 50 balles de la même espèce, en belle marchandise, à 40 38/100 cents ; on a payé 39 1/4 cents pour un petit lot de St-Domingue.

100 Caisses sucre Havane, blond, ont été vendues à fl. 26, en entrepôt ; 50 autres de la même espèce, à fl. 27, et 200 nattes Manille à fl. 25.

On a payé fl. 12 1/2 pour 100 bques riz de la Caroline. 10,000 liv. bois de Campêche, coupé Jamaïque, ont été payées à fl. 25.

BOURSE D'AMSTERDAM. — Du 30 août.

Dette act. 59 5/8 178. Différée, 1 1/8 1 3/16. Bill. de chance 24 1/2 25 1/4 24 3/4. Synd. d'amort., 99 3/4 100 99 7/8. Rentes remb. 89 1/4 3/4 nom. Lots d'o, 67 69. Act. soc. comm 101 101 172 174.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 31 août.

Naissances : 3 garçons, 4 filles.

Décès : 3 garçons, 3 filles, 1 femme ; savoir :

Elisabeth Antoinette Balleine, âgée de 65 ans, rentière, rue des Ravets.

Mariages 7 ; savoir :

Louis Henri Boine, journalier, rue St. Eloy, et Lucie Franck, journalière, au même domicile, veuve de Mathien Hanglostein.

Edme-Joseph Doppler, serrurier, rue Hors-Château, et Marie-Catherine Barbe, colporteuse, même rue.

Jean-Henri Guerin, jardinier, rue bois Leveque, et Marie-Catherine Julsonnet, journalière, même rue.

Henri-Joseph Bary, ouv. armurier, faub. St. Léonard, et Marie-Catherine Grandjean, couturière, faub. Vivegnis.

Jean Martin Caré, ouv. cartier, rue St. Severin, veuf de Catherine Siquet, et Marie-Marguerite Fontaine, journalière, rue Hocheporte.

Michel Blankart, journ., faub. St. Léonard, et Catherine-Henriette Paquot, sans prof., même faub.

Guillaume Delsère, journ., rue sur le Chaffour, et Anne-Louise Arnold, journ., au même domicile.

À Liège, de l'imprimerie de H. Lignac, éditeur du journal MATHIEU LAENSBERGH, rue Souverain-Pont, N 320.

TEMPÉRATURE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE.

A 9 h. du mat., 16 au-dessus 0 ; à 3 h. ap.-midi, 21 d. au-dessus.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Un APPRENTI peut se présenter à l'Imprimerie de ce Journal.

Un jardinier, connaissant parfaitement tout ce qui concerne son état, cherche à se placer. S'adresser pour plus amples renseignements chez le concierge de l'université.

A vendre ou louer dès-à-présent pour un terme de 3 ans au moins une maison très-commode, ayant deux sorties, entièrement remise à neuf et agréablement située sur la Batte. S'adresser rue de l'Agneau, n° 420.

GRANDE COURSE DE CHEVAUX A SPA.

Sur un superbe local établi près de la fontaine minérale de la Sauvenière à Spa, il y aura le 6 septembre prochain, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi, une grande course de chevaux à laquelle seront admis tous chevaux quelconques.

La distance à parcourir sera de deux fois le cours en partie liée formant trois milles des Pays-Bas.

Le poids à porter, sera pour les chevaux de 3 ans de 41 livres, de 4 ans de 48 livres, de 5 ans de 55 livres et pour ceux de six ans et d'âge révolu de 60 livres des Pays-Bas.

Les chevaux entiers porteront 3 livres des Pays-Bas de plus que les jumens ou hongres.

Le prix royal accordé par Sa Majesté sera de cinq cents florins.

Les chevaux devront être inscrits au secrétariat de la régence au plus tard le 5 septembre avant cinq heures de relevée, selon les formalités d'usage ; à cet effet les concurrents sont invités à se présenter audit secrétariat où la commission leur donnera les renseignements nécessaires.

A l'ancienne maison François J. J. Simonis, sise rue du Station, n° 207, belle et grande cave à louer, propre à y mettre 40 pièces de vin en bouteilles, et 50 à 60 en cercle. S'adresser au bureau de cette feuille.

L'association pour la défense des intérêts légitimes, dirigée par M. le vicomte Botterel, et dont le conseil est composé des premiers jurisconsultes de Paris, compte déjà six années d'existence. Elle ne se charge pas seulement des réclamations pour indemnité accordée aux émigrés, et que ses efforts avaient depuis long-tems provoquée, mais encore de la rentrée des créances à charge de ceux-ci, et qui peuvent appartenir, soit à des régnicoles, soit à des étrangers ; elle fait faire tous les actes conservatoires que la loi a rendus indispensables. Ses correspondans sont :

- A Bruxelles, M. le notaire Vambève ;
- A Gand, M. le notaire Lamme.
- A Anvers, M. le notaire Gleize ;
- A Liège, M. le notaire Bertrand.

A louer par mois, en tout ou en partie, une superbe maison meublée élégamment, avec remise, écurie et jardin. S'adresser chez les Diles. Mahoux et de Sartorius, rue Souverain-Pont.

On cherche en location une maison avec écurie, jardin et verger, à deux ou trois milles de Liège.

S'adresser rue Pont-d'Ile, n° 852.

(523) 201 florins 60 cents appartenant à la fabrique de l'église d'Esneux, à placer en constitution de rente. S'adresser à M<sup>e</sup> KEPPENE, notaire, à Aywaille.

A louer, pour entrer de suite en jouissance, une maison sise sur la Batte, numéro 1079. S'adresser rue Féronstrée, n° 592.

LEMOINE-TANDACHE a l'honneur de prévenir le public, que dimanche et lundi prochains, à l'occasion de la fête, il donnera BAL à son domicile à la grande salle, à Beyne.

J. A. LATOUR, imprimeur du gouvernement et libraire, à Liège, débiteur.

NOTE SUR LA GRÈCE ; par M. le vicomte de Châteaubriand, membre d'une société en faveur des Grecs, deuxième édition, brochée, in-8°, Bruxelles, 1825, 48 1/2 cents. (1 fr.) — Le petit pétitionnaire du royaume des Pays-Bas, ou guide des personnes qui ont à présenter des pétitions, plaquets, requêtes, plaintes, mémoires, etc., à toutes personnes constituées en dignités et emplois, 1 vol. in-12, 94 1/2 cents (2 fr.) — Formulaire de tous les actes, tant civils que commerciaux, que l'on peut passer sous seing-privé ; avec des observations et des notes particulières en tête de chaque sorte d'acte. Ouvrage utile à toutes sortes de personnes et à l'aide duquel on peut soi-même rédiger tous les actes usuels de la société et gérer ses affaires sans le secours d'autrui, 1 vol. in-12, 1 fl. 18 cents (2 fr. 50 cent.)